



LEGENDE

- AUh** Zone à urbaniser
- UA** Zone urbaine correspondant au coeur du village ancien
- UB** Zone urbaine de faubourg
- UBz** Secteur urbain de faubourg en zone humide
- UBc** Secteur urbain de faubourg en périmètre éloigné de captage en eau potable
- UC** Zone urbaine de type pavillonnaire
- UCz** Secteur urbain de type pavillonnaire en zone humide
- UE** Zone urbaine à vocation d'activité
- A** Zone agricole
- Ac** Zone agricole en périmètre de protection adduction eau potable
- N** Zone naturelle
- NI** Secteur naturel à vocation de sport et de loisirs
- Ne** Secteur naturel de protection écologique lié au Mont Ganelon
- Nez** Secteur naturel de protection écologique situé en zone humide et ses marges
- Limite de zone
- Zone non constructible : risque d'inondation par ruissellement
- Espace boisé classé
- Emplacement réservé, article 123-8 du Code de l'Urbanisme
- Eléments de paysage (pelouses, haies, bosquets, arbres isolés structurant le paysage...) à protéger au titre du L.123-1-5-III 2] du Code de l'Urbanisme
- Trame jardin à protéger au titre du L.123-1-5-9° du Code de l'Urbanisme
- Chemins à protéger au titre de l'article L.123-1-5-III 2 du Code de l'Urbanisme

COMMUNE DE COUDUN
(OISE)

PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DE
DECOUPAGE EN
ZONES

4.2b

Ech : 1 / 2 5 0 0 e

Vu pour être annexé à la délibération en date du:

Présent le:

Adopté le:

Approuvé le:

Modifié le:

Bureau
d'études

HarmoniPAU - Bureau d'études en urbanisme